

ressant sur le temps et le jugement consacré au choix du charbon pour les locomotives. Il s'ensuit donc qu'il n'est pas toujours sage d'acheter au prix le moins élevé. Il peut en coûter davantage à la fin du compte.

M. DONNELLY: D'après vos remarques, je conclus que lorsque vous transportez du charbon de l'Alberta dans l'est du Canada pour la consommation domestique vous employez sur vos locomotives du charbon de l'est du Canada ou des Etats-Unis?

M. ARMSTRONG: Un peu en Ontario, oui.

M. HUNGERFORD: Le charbon américain est surtout transporté par eau. C'est pourquoi il coûte beaucoup moins cher. L'emploi de charbon canadien en Ontario et Québec, plus particulièrement en Ontario, n'est possible qu'en raison de la subvention du gouvernement car, généralement parlant, le charbon américain peut être livré dans ce territoire à meilleur marché que le charbon canadien.

M. DONNELLY: En ce moment, quand le prix du charbon américain est plus cher de 10 ou 11 p. 100 en raison du change, cela devrait faire diminuer la quantité du charbon américain que vous employez?

M. HUNGERFORD: De fait, nous utilisons du charbon canadien partout où la chose est justifiée.

M. ROSS: Prenez maintenant le poste "Combustible pour locomotives des trains". Quelle proportion d'huile entre dans cette somme; quel pourcentage?

M. ARMSTRONG: L'huile n'est utilisée qu'à l'ouest de Jasper sur la ligne de Prince Rupert, et sur la ligne de Vancouver et sur l'île de Vancouver, dans une certaine mesure. Le charbon de la Colombie-Britannique est employé sur au moins une ou deux divisions de locomotives, à l'est de Vancouver, pour certains trains.

M. ROSS: Vous avez ici un poste de \$14,000,000. Quel pourcentage...

M. ARMSTRONG: Le pourcentage en dollars? J'ai mal saisi votre question.

M. ROSS: Quel pourcentage de cette...

M. DONNELLY: Où achetez-vous votre lubrifiant, aux Etats-Unis?

M. ARMSTRONG: Surtout au Canada.

M. HUNGERFORD: Pour les lignes canadiennes, tout le lubrifiant est acheté au Canada.

Le PRÉSIDENT: Attendez-vous encore une réponse, monsieur Ross?

M. ROSS: Oui, je veux savoir le pourcentage d'huile dans cette somme de \$14,000,000.

M. ARMSTRONG: J'ai cette question, monsieur. J'irai aux renseignements et vous donnerai une réponse aussitôt que possible.

Le PRÉSIDENT: Nous en sommes maintenant à la rubrique: "Frais divers".

M. DONNELLY: Vos wagons-restaurants fonctionnent-ils à perte ou à profit?

M. HUNGERFORD: A perte. Il en est de même pour tous les chemins de fer.

M. ROSS: Le service en est d'ailleurs excellent.

M. McCULLOCH: Si seulement on en avait un sur l'Ocean Limited qui part le soir de Montréal.

M. DONNELLY: Je vois ici que vous avez des élévateurs à grains. Quelle sorte d'élévateurs?

M. HUNGERFORD: Ils sont disséminés un peu partout. Nous en avons un à Saint John et d'autres à la Baie Georgienne; un peu partout enfin.

Le PRÉSIDENT: "Frais généraux".

M. ROSS: Sous la rubrique de "Frais généraux" je vois "Autres opérations". Ce poste s'applique-t-il à une division particulière ou à l'ensemble?

M. HUNGERFORD: Ces frais sont groupés sous ce poste conformément au système de comptabilité réglementaire.